



Quartier du fort

ZAC Entrée de Ville Nord

Compte rendu de la réunion de lancement de la concertation préalable

La réunion de lancement de la concertation préalable sur le projet de ZAC Entrée de Ville Nord s'est tenue le 13 avril 2023 de 19h00 à 21h30 et a rassemblé 121 habitants.

Les modalités de la concertation préalable ont fait l'objet d'une délibération en mars 2022 de la part d'EpaMarne.

Introduit par Monsieur le Maire, Jean-Pierre BARNAUD, la réunion a été séquencée en plusieurs temps :

1. Présentation du contexte et des ambitions du projet
2. Travail par tables sur la formulation de critères de qualité, de questionnement, et sur les envies et attentes des participants pour le projet
3. Echanges et questions-réponses

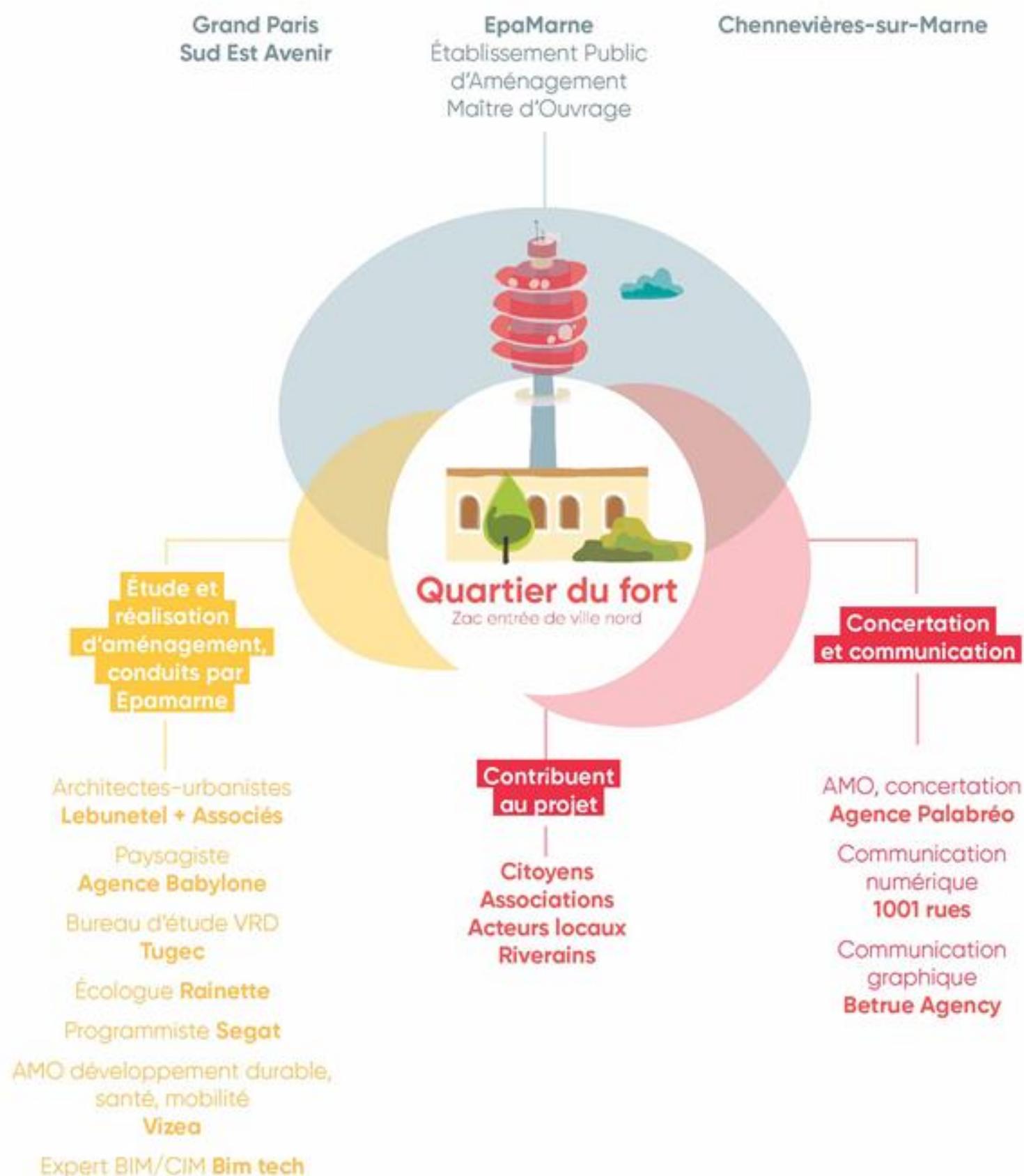
Les contributions formulées à cette occasion sont présentées dans ce compte-rendu. Elles font toutes l'objet d'une étude de la part des élus, de l'aménageur et de l'urbaniste afin de nourrir le projet.

Présentation du contexte et des ambitions du projet

Présentation du contexte et des ambitions du projet de ZAC, des premières orientations et marges de manœuvres de la concertation, par :

- Philippe HERMET, Directeur opérationnel, EpaMarne
- Nicolas LEBUNETEL, urbaniste et maîtrise d'œuvre urbaine du projet

Acteurs du projet :





CONTEXTE ET AMBITIONS DU PROJET URBAIN

Le site



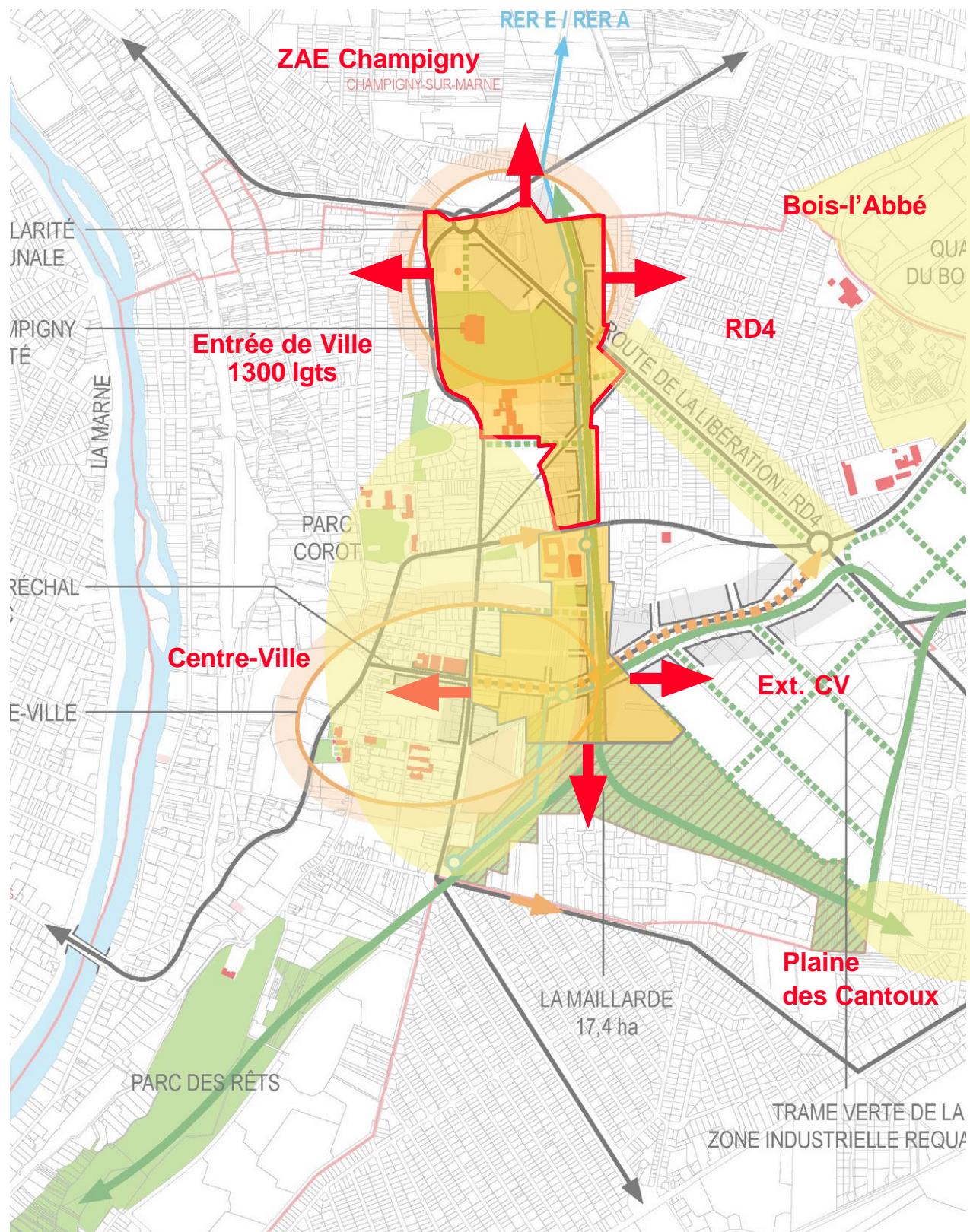
- Le Fort et son boisement allié au corridor écologique sont des leviers identitaires majeurs
- La tour Hertzienne qui fait signal dans le paysage
- Des activités existantes à relocaliser
- Un tissu pavillonnaire qui entoure le site
- Des grands ensembles au Nord
- La ZAE de Champigny qui se restructure





CONTEXTE ET AMBITIONS DU PROJET URBAIN

Un projet d'unité



- Un quartier d'entrée de Ville qui réunit le territoire et annonce le centre-ville
- Un quartier qui tisse des liens avec le reste de la commune.
- Un projet urbain communal et territorial cohérent qui accueille de nouveaux habitants et crée de nouveaux équipements et des emplois
- Une architecture qui s'intègre aux environnants et au tissu pavillonnaire



CONTEXTE ET AMBITIONS DU PROJET URBAIN

Qu'est-ce qu'une ZAC ?

- Une procédure où l'aménageur public réalise l'urbanisation et l'équipement des terrains.
- Une ZAC se déroule en 2 temps :



Phase de création



Phase de réalisation



- Les constructeurs participent au financement d'équipements nécessaires au quotidien des habitants.
- La participation des habitants permet de réfléchir ensemble aux questions d'espaces publics, d'équipements, de typologie et densité de logements.

Les ambitions pour le quartier du Fort



- Faciliter l'accès aux transports en commun et les modes doux
- Restructurer et pacifier la trame viaire
- Créer des continuités d'est en ouest et du quartier vers le centre-ville



- Préserver le patrimoine naturel et les continuités écologiques
- Valoriser les qualités urbaines et paysagères du site et l'accès à la nature au service des habitants
- Veiller à la qualité environnementale des constructions
- Veiller au confort des espaces publics et des logements



- Créer des logements et développer le parcours résidentiel
- Favoriser la mixité sociale
- Développer l'activité commerciale et économique



- Requalifier l'entrée de ville
- Réaliser les équipements publics nécessaires





CONTEXTE ET AMBITIONS DU PROJET URBAIN

Le projet urbain



Le Fort de Champigny mis en valeur
Un corridor écologique qui traverse le quartier



Une desserte en transport en commun efficace
Un maillage du quartier pour les modes doux



Des activités et services en rez-de-chaussée sur les avenues
Des équipements sportifs et scolaires



1 300 logements diversifiés
qui s'intègrent dans le site du projet

➔ *La démarche de co-construction commence maintenant. De nombreux sujets restent à discuter : la forme urbaine, le maillage, la programmation des équipements publics, le lien avec le Fort, les mobilités, les usages...*



Quartier du Fort



Rendu des productions des participants

Les propos suivants ont été recueillis lors de leurs travaux par tables. Les propos n'ont pas été modifiés, ni dans le fond ni dans la forme, mais ont parfois été déplacés afin de s'inscrire dans la thématique identifiée.



REACTIONS A LA PRESENTATION DU PROJET

Ce qui vous a surpris lors de la présentation, ce que vous avez trouvé intéressant et ce que vous avez apprécié

Table

1

- Trame verte
- Concertation sur l'ensemble des communes

Table

2

Aménagement d'espaces verts

Table

3

- Bof Epamarne
- « Obligation » on n'est jamais obligé
- Comment est-ce financé ?

Table

5

- Voie de circulation douce automobile (\neq 4 voies ou autoroutes)
- La démarche de concertation
- Pas de présentation du projet vers le centre-ville (sans détail mais une vision générale)

Table

6

- Transport en site propre
- Volonté de mixité
- Redynamisation
- Entrée de ville
- Création de commerces de proximité

Table

8

On nous annonce pas de logement sans transport alors que la ville est envahie par les chantiers. Le TSP n'a pas de date de mise en service. De quel transport parle-t-on ?

Table

11

- Corridor écologique à garder tel que favoriser la biodiversité (faune/flore)
- Accessibilité des équipements publics de manière « douce » par le plus grand nombre, contrairement au stade A.FAY qui est en projet de délocalisation au profit de logements, ce que nous déplorons

Table

12

Façon du projet infantilisant

Table

13

- On est intégrés dans le projet
- Voir le quartier bouger, redynamiser
- Si c'est écologique, pourquoi pas ! Bâtiments adaptés, éco-conçus.



QUESTIONNEMENTS ET REMARQUES

Vos questions, observations, ce qui semblait manquer dans la présentation

Table 1

- Il manquait les obligations réglementaires sur le nombre minimum de logements sur les 23 hectares et sur la hauteur réglementaire des immeubles

Table 2

- Quelle vision globale : on arrive d'où ? On vient d'où ? Lien avec les villes voisines ?
- Quid du financement = coût + qui ?
- Quid de la place des voitures : quelles places de stationnement ?
- Combien de logements ? Quels types ? Quelles conséquences > écoles, commerces, espaces verts, infrastructures culturelles ?
- Ambitions qui semblent contradictoires : comment préserver le patrimoine naturel en construisant encore ?
- Comment assurer la sécurité des élèves du groupe scolaire Germaine Tillion si la voie de bus passe juste devant ?
- Comment parler biodiversité, espaces verts avec une voie de circulation de 40 à 50 km ?
- Qu'est-il prévu comme commerces de proximité ?

Table 3

- 3 étages MAX = RDC + 1^{er} + 2^{ème} STOP
- Routes absorbantes
- Construction avec des matériaux nobles durables
- Panneaux solaires français

Table 5

- Mutualisation de logements sociaux ?
- Services publics et de santé
- Accompagnement des seniors
- Ecrin de verdure le long d'une route ?
- Infrastructures pour accueillir les usagers des transports (77) ?

Table 6

- Piste cyclable sur la N4 et la végétalisation
- Relier les différents quartiers de la ville
- Respect de l'environnement
- Rond point horrible
- Quels équipements ?
- Création de salles d'activités



FOIRE AUX QUESTIONS

Vos questions, observations, ce qui semblait manquer dans la présentation

Table 7

- A quelle date est prévu la réalisation du transport en commun et qui le finance ?
- Quelle répartition entre logement social et privé ? Entre activité économique : commerces, bureau, artisanat, industriel ?
- Quel nombre d'étage des habitations
- Hectare d'espace vert dans le projet
- Combien de transport en commun sur le parcours

Table 8

- Quel coût d'acquisition des futurs logements (les terrains sont-ils donnés par l'Etat ? Donc un coût d'achat inférieur ?
- Répartition parc privé / logements sociaux
- Créer des espaces verts dans les zones des futures résidences construites
- Est-ce prévu ou bien les 40 m² de verdure reposent-ils sur ce qui existe déjà ? > Le fort et les parcelles privés

Table 9

- Une meilleure représentation du plan avec une vue satellite
- Pourquoi être parti sur 1300 logements qui vont impliquer des constructions en hauteur, alors qu'avec moins de logements on pourrait faire des constructions moins denses ?

Table 11

- Transport Bus Gare de Villiers à la gare RER de Sucy est acté ?
- Ecole, stade, gymnase financement ? Ville ? Aides ?
- Développer les activités économiques pour équilibrer les logements, le ratio emplois et actifs > éviter d'engorger la nécessité de prendre les transports pour aller travailler (amener les emplois et écoles) près des logements

Table 12

- Durée de travaux !!! 10 ans, quel est le plan financier pour la mobilité douce pour le tronçon qui va du fort jusqu'au groupe scolaire Germaine Tillion ?

Table 13

- Est-ce que cela va être respecté ?
- Altival mis en place ? Son tracé ?
- Plus de précisions sur les logements.



LES CRITERES DE QUALITE DU PROJET

Il a été demandé aux participants de donner des critères de qualité pour le projet: ce qui ferait de ce projet un bon projet pour Chennevières, ce qui en ferai un mauvais projet

Table 1

Vous seriez satisfaits du projet si...

Les transports en commun suivent : fréquences et temps d'accès au RER E

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Si les infrastructures ne suivent pas (transports, commerces etc ...)
- Trop d'immeubles de plus de 4 étages

Table 2

Vous seriez satisfaits du projet si...

- Réel développement de transports, commerces et stationnements gratuits et publics, pistes cyclables et chemins piétonniers / nombreux passages piétons pour traverser la voie
- Parcs et défouloirs pour animaux
- Jeux pour enfants intégrés au maximum avec zones vertes existantes (sans mettre de synthétique)

Table 3

Vous seriez satisfaits du projet si...

- On aménageait des grands espaces verts
- Des centres médicaux

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Pas de prise en compte du dérèglement climatique
- Trop de voitures déjà STOP
- Remettre traction Animale pour transports

Table 4

Vous seriez satisfaits du projet si...

- Paysage harmonieux avec l'existant
- Garder des axes arborés et en créer de nouveaux
- Préserver les espaces verts et en créer de nouveaux
- Avoir les services à hauteur des 1300 nouveaux logements : écoles, collège, crèche, PMI, équipements sportifs

Table 5

Vous seriez satisfaits du projet si...

- On conservait l'aspect rural de Chennevières et son environnement naturel
- On mettait des arbres sur les parkings
- Commerces de première nécessité

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Concentration de logements sociaux avec les quotas des communes avoisinantes
- Commerces de service (banques, agences immobilières)



LES CRITERES DE QUALITE DU PROJET

Il a été demandé aux participants de donner des critères de qualité pour le projet: ce qui ferait de ce projet un bon projet pour Chennevières, ce qui en ferai un mauvais projet

Table 6

Vous seriez satisfaits du projet si...

- Respect environnement
- Pas trop de bétonnage (pas de ville dortoir)
- Côté fort et tour hertzienne aménagement aire de jeu (tennis, skate etc..)
- Création d'un pôle santé
- Création d'une halle (marché)
- Commerces de bouche

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Ville dortoir bétonnée
- Si pas de mobilité douce

Table 8

Vous seriez satisfaits du projet si...

On ne commençait à construire sur la ville qu'une fois que les transports soient mis en place (TSCP)

Table 9

Vous seriez satisfaits du projet si...

- Il doit rester des espaces verts
- Il doit y avoir des arbres

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Si tout est bétonné
- Si il y a trop de circulation supplémentaire

Table 12

Vous seriez satisfaits du projet si...

- Projet d'aménagement nationale 4 ?
- Positif nouvelle route prioritaire
- Transports gare de Villiers

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Si les travaux entre le Fort et le groupe scolaire Germaine Tillion débutent sans le financement (qui financent uniquement jusqu'à Fort actuellement)
- Défaire et refaire et nos impôts !!!
- Contre une voie mixte voitures / bus.

Table 13

Vous seriez satisfaits du projet si...

- Ecologique
- Respectueuse de l'urbanisme déjà présent
- Une bonne mobilité
- Un bon dynamisme économique

Vous ne seriez pas satisfaits du projet si...

- Immeubles hauts
- Qualité des matériaux, architecture esthétique qui ne rentre pas dans le paysage
- TROP d'immeubles
- TROP de béton
- Bien respecter la ligne d'Altival par rapport à l'urbanisation si le projet est réalisé
- Ça ne respecterait pas la biodiversité de Chennevières



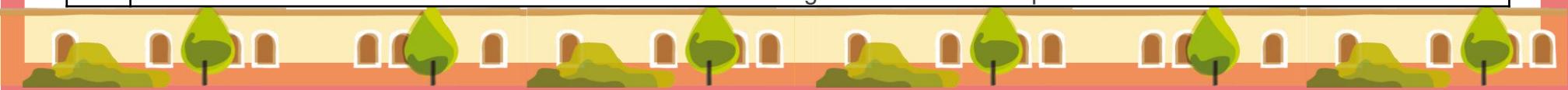
VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 1 : Attractivité de l'entrée de ville (1/2)

Quels aménagements autour des équipements publics prévus ? Quelle dimension donner à l'entrée de ville ? Comment rendre le quartier attractif et vivant ? Quelles animations ? Quels types de commerces / de services ? Quelle complémentarité avec le reste de la Ville ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>Développer et dynamiser l'offre commerciale</u>	
4	Commerces de bouche Immeuble de 4/5 étages avec commerce en rdc Commerces de bouche et artisans mais pas de centre commercial
2	Commerces de proximité (boucherie, fleuriste) Tous les commerces manquent et ferment. Eviter que les habitants se retrouvent tous vers « Carrefour »
3	Marché et halles à Chennevières Esplanade à côté des commerces Commerces de bouches, restaurants > qui détiendra les murs de ces locaux ? Création d'un marché permanent de produits locaux et artisanaux
2	Développer des petits commerces (rêvons = achalandés par des productions locales quand ça sera cultivé) pour limiter de plus en plus l'empire des grandes surfaces
<u>Une offre d'animations et de loisirs variée</u>	
2	Espace bien-être Bars et restaurants, terrasse, zones piétonnières Terrasses / rooftops Studio Résidences d'artistes, studio d'enregistrement etc.. Discothèque Favoriser l'implantation des commerces en acquérant certains fond de commerce pour redynamiser la ville
<u>Des équipements publics attractifs</u>	
	Espaces de loisirs Utiliser le Fort comme centre culturel mais pas un centre de concert équipements sportifs, stationnements par commerces Centre culturel
<u>Des services de santé</u>	
4	Maisons médicales Cabinets médicaux (médecins généralistes) Résidence pour seniors Etablissements pour handicapés (enfants et adultes) Un centre médical avec des généralistes et des spécialistes



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 1 : Attractivité de l'entrée de ville (2/2)

Quels aménagements autour des équipements publics prévus ? Quelle dimension donner à l'entrée de ville ? Comment rendre le quartier attractif et vivant ? Quelles animations ? Quels types de commerces / de services ? Quelle complémentarité avec le reste de la Ville ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>Une entrée de ville agréable et facilement accessible pour tous</u>	
	Entrée de ville créer de la fluidité (rond-point)
	Créer une zone super dynamique en termes de sorties
2	Passerelle sur la N4 ou tunnel pour laisser la voie de bus et protéger la traversée de la RD4 afin de relier les deux côtés
	Une entrée de ville aérée qui donne envie d'entrer
	Réaménager la voirie et mettre aux normes pour les handicapés
	Villes coupées en deux, un maillage entre les deux parties souhaitable, construction sur D4 par exemple
	Jardins partagés
<u>Le stationnement</u>	
2	Favoriser les arrêts minutes des voitures pour augmenter l'attractivité des commerces
	Construction d'un parking à l'entrée de ville en vue de prendre les transports en commun et du coup potentiellement fréquenter les nouveaux commerces
	Pas de commerces sans parking
	Faire des terrasses pour des vues accessibles sur Paris
<u>Des équipements scolaires et petite enfance</u>	
2	Des places de crèches à penser en proportion des 1300 logements prévus
2	Crèches, écoles
	Création de nouvelles écoles et collèges
<u>Autres propositions</u>	
	Champs de chanvres



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 2 : Nature et cadre de vie (1/2)

Nature : quels espaces verts dans le quartier ? Quelle mise ne valeur du site du Fort ? Quels aménagements en faveur de la biodiversité? Quel rapport à l'eau ? A la végétation?

Cadre de vie: quels aménagements pour toutes et tous? Jeux, espaces sportifs, de rencontre, de repos...

Espaces de sensibilisation à la nature ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>Préserver les espaces de nature et en créer de nouveaux</u>	
2	Arbres de grande taille
	Faire pousser des bas arbres / friches
	Arbres adaptés aux changements climatiques + espace de balade dans les quartiers
	Pas faire trop de mal aux terrains et à la terre
	Espaces verts qui absorbent peu d'eau (peu de consommation)
	Privilégier les espaces verts sur les parcours auto/vélo
	Toucher le moins possible au vert. Zéro artificialisation. Epamarne a enfin rendu publiques les analyses des sols demandées par deJaenat depuis 3 ans, le côté des jardins est pollué. Il faut analyser les autres parties de la friche et voir comment dépolluer. Un minimum d'aménagement pour circuler à pied ou à vélo, terre dégagée pour agriculture urbaine, animaux, espaces conviviaux légers..
	Garder des terres en friches (écologique) et terres agricoles et sensibilisation écologique dans l'espace du fort (pour enfants et adultes)
2	Plus d'espaces verts !
2	Préserver la faune et la flore sauvage qui existent dans les zones de friches
	Pensez à un lieu de sensibilisation pédagogique dans l'espace du fort à la protection de la nature
3	Préserver les espaces verts et jardins existants
	En créer de nouveaux avec des arbres pour créer des zones ombragées « îlots de fraîcheur »
	Prévoir des espaces verts dans tous les quartiers qui environnent le quartier du Fort pour les enfants et les personnes âgées notamment
	Préserver des zones vertes entre les nouvelles constructions et les zones pavillonnaires
	Trottoirs végétalisés
2	Jardins partagés de tailles importantes
	Du vert pour résister au climat
	Pour les parcs : arborés mais pas végétalisés au sol
	Site du fort aménagement piétonnier vélo, circulation douce pour préserver faune et flore
3	Créer des parcelles de potagers / jardins partagés



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 2 : Nature et cadre de vie (2/2)

Nature : quels espaces verts dans le quartier? Quelle mise en valeur du site du Fort? Quels aménagements en faveur de la biodiversité? Quel rapport à l'eau? A la végétation?

Cadre de vie: quels aménagements pour toutes et tous? Jeux, espaces sportifs, de rencontre, de repos... Espaces de sensibilisation à la nature?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>Des espaces de loisirs et de rencontre</u>	
	Création d'un espace collectif de remise en forme et d'entretien physique basé sur l'eau (parcours ludique actif de 6 à 7 activités = gym aquatique, aquabike, rameur etc) capacité d'accueil 300 p/ jour
3	Aire de jeux, jeux de plein air
	Autour du fort création d'un espace de loisirs pour les enfants
	Des squares sécurisés
2	Privilégier les aménagements sportifs en extérieur
2	Un parc pour les chiens
	Estrade / cinéma plein air intégré dans un parc dynamique en d'autre terme un grand parc culturel
	Square pour enfant, devant l'école Tillion, Un terrain de Pétanque, un skatepark > espace multi-génération
	Points d'eau, zones agréables, lieu de détente
	Faire un parcours de santé
	Animations
	Lieux de partage
<u>Des activités économiques ancrées dans leur environnement</u>	
	Terres agricoles = maraichers, jardins ouvriers cela permettrait de développer l'artisanat « de bouche », des « fermes agricoles »
	Actuellement plus assez d'artisans et de commerces de bouches au profit de constructions d'habitations ! Ce que nous déplorons
	Faire une recyclerie
<u>Usages et présence de l'eau</u>	
	Penser à un plan d'eau (dans ce même esprit)
2	Récupération d'eau pluviale (arrosages) et utilisation des eaux usées
	Créer un lac artificiel dans le quartier du FCA de Champigny avec des fontaines
<u>Autres sujets sur le cadre de vie</u>	
	Les habitants de ces quartiers s'interrogent sur la multiplication des constructions le long de la RD4 et de la disparition des pavillons avec leurs jardins
	Accès aux analyses phytosanitaires de façon publique pour les habitants qui souhaitent les consulter
	Faire un lien avec le Fort dans l'avenue de Coeuilly



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 3 : Mobilités (1/2)

Comment assurer la sécurité des piétons, des cyclistes, faciliter l'usage des transports en commun ? Quelle place pour la voiture dans le futur quartier ? A quoi doit on penser pour accueillir l'Altival dans de bonnes conditions ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
	<u>Les transports en commun</u>
	Un arrêt de bus proche, stop les voitures !
3	Favoriser les transports en commun la ville va être étouffée par une circulation importante, de plus il existe un gros problème de stationnement
	Des transports plus fréquents
	Avoir plus d'informations sur le tracé d'altival par rapport au projet du Fort
2	Des transports en commun en nombre suffisant
	Maîtriser dans le giron public tout le système des transports
	Création de mini navettes pour aller aux marchés, commerces..
	Ne pas construire Altival = c'est plus simple et moins coûteux. Les bus actuels vont être encore plus éloignés des quartiers déjà peu desservis. Chercher des tracés qui mettent des voies en site propre dans les rues déjà existantes. Voir association dejaenat94 pour propositions.
	Pour l'Altival, éviter la complexité du tracé du TVM
	Comment assurer l'accès au centre commercial « carrefour » accession/Chennevières en transports en commun ? Sinon usage obligatoire de la voiture
	Usage de transports écologiques : bus électrique/hydrogène, voie vélo...
	Altival élargi
	Espaces détente sur arrêt bus
	Prévoir suffisamment d'arrêt de bus
	<u>Circuler en vélo en sécurité</u>
	Vélo, vélo, vélo = favoriser tout ce qui diminue la voiture
	Développer les pistes cyclables dans toute la ville
	Développement pistes cyclables sur D4 le long de Altival et entre Est/Ouest (desservir lycée Champelain) actuellement isolé
2	Développer des pistes cyclables
	Le vélo à Chennevières : faire tracer des pistes par les familles
	Aménager des pistes cyclables sur la voie TCSP (Altival) en plus des deux voies de voitures
2	Pour les cyclistes, des pistes dédiées séparées du réseau routier
3	Développer la mobilité douce avec notamment l'aménagement de pistes cyclables protégées
	<u>Circuler à pied de façon agréable et sécurisée</u>
	des trottoirs suffisamment longs et larges pour permettre aux enfants de circuler sans danger, utiliser des poussettes
	passage à niveau (passage piéton) surélevé
	Rue piétonne pour les petits commerces
	Mettre des bancs publics le long de la voie verte
	Faciliter la traversée en sécurité de la RD4
	Prévoir des passages protégés pour permettre aux enfants de circuler en toute sécurité pour se rendre à l'école
	Prévoir de pouvoir se rendre aux équipements publics sans voiture avec la possibilité de se déplacer à pieds et trouver des commerces de proximité
	sécuriser les passages piétons



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 3 : Mobilités (2/2)

Comment assurer la sécurité des piétons, des cyclistes, faciliter l'usage des transports en commun? Quelle place pour la voiture dans le futur quartier? A quoi doit on penser pour accueillir l'Altival dans de bonnes conditions ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>La place de la voiture et l'aménagement des voiries</u>	
	Veiller à ne pas saturer les axes alentours
	Ne pas créer de nouveaux axes pour les voitures dans le quartier pavillonnaire existant : avenue de Coeuilly, rue de la Liberté, rue de Monchavin
	Inquiétude par trop grand nombre de voitures sur la ville
	Limiter la place de la voiture
	Pas de voitures!
	Pour la sécurité de tous les usagers de la route, une vraie répression avec une police active et présente
<u>Personnes à mobilité réduite</u>	
	Grands trottoirs, faibles pentes, rues adaptées par les personnes en situation de handicap.
<u>Stationnement</u>	
	Comment stationner pour accéder aux commerces et assurer les livraisons?
	Prévoir un grand parking à l'arrivée de l'Altival, parking de dissuasion
<u>Autres sujets sur la mobilité (vitesse, intermodalité...)</u>	
	Faciliter les modes de transport
	Passer la ville, les grands axes à 30km/h, faire de vraies pistes cyclables,
	Organiser l'accès à l'altival sans l'usage d'un véhicule individuel
	Comment allez-vous gérer les rejets de la circulation auto sur les autres axes routiers déjà très encombrés ? La circulation douce ne règlera pas le problème



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 4 : L'habitat (1/3)

Comment faire en sorte que le nouveau quartier s'intègre bien à l'existant ? Quelles conditions pour une bonne cohabitation ? Pour que ce futur quartier soit agréable à vivre pour tous ? Pour une bonne qualité de l'habitat ? Quels liens entre le futur quartier et le reste de la ville ? Quelle valeur environnementale du quartier ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
	<u>Types de logements</u>
	Mixité
3	Construction de logements pour étudiants
	besoins de logements tous types (privés, social, et toutes surfaces on manque cruellement de petites surfaces ! Avec loyers modérés)
	Tailles de logements divers (F1, F2, F3, F4, F5)
	Des logements pour étudiants et pour des seniors ou personnes en situation de handicap
	Résidences étudiantes à construire, bibliothèque ? Créer une zone étudiante adaptée et dynamique
	Harmoniser la pluralité des logements et des services (sociaux, résidentiels, commerces et services sociaux)
	<u>Hauteurs des bâtiments</u>
2	Pas d'immeuble avec plus de 4 étages
	Très peu d'immeubles hauts
2	Immeubles pas trop hauts
	Hauteur des bâtiments
	Respecter une hauteur harmonieuse des nouveaux logements avec l'existant
2	Des immeubles bas (pas plus de 3 étages et de standing)
	Ne pas continuer de favoriser la séparation avec le bois de l'Abbé en mettant encore de hauts immeubles du côté du MACDO
	Mixer petits immeubles, maison de villes, etc..
	<u>Un quartier agréable et vivant : commerces, services et équipements de proximité</u>
	Espaces de loisirs
	Halle commerçante
	Si une école est prévue, l'accès à l'école au sein du quartier devrait pouvoir se faire sans rue, route à traverser
2	Construction de deux hôtels et d'un restaurant, d'une école de restauration ou autre
	Créer des CFA (centres de formation des apprentissages)
	Limiter les agences immobilières
	Variation dans les commerces
	Une crèche publique en plus
	Commerces / services > parking à mettre en avant et à mettre en place par les riverains et les livreurs
	Connait-on l'importance de nouveaux logements et ce qui nécessiterait : écoles, commerces, espaces verts ?
	Commerces pour le début !
	Des locaux aménagés pour le télétravail
	Création établissements pour personnes handicapées enfants et adultes, Maison d'accueil spécialisée (MAS)



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 4 : L'habitat (2/3)

Comment faire en sorte que le nouveau quartier s'intègre bien à l'existant ? Quelles conditions pour une bonne cohabitation ? Pour que ce futur quartier soit agréable à vivre pour tous ? Pour une bonne qualité de l'habitat ? Quels liens entre le futur quartier et le reste de la ville ? Quelle valeur environnementale du quartier ?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>Aspect des bâtiments et espaces extérieurs</u>	
	Eviter les grands couloirs, avoir des bâtiments en retrait. Des espaces verts visibles. Des trottoirs larges
2	Aspects extérieurs agréables et séduisants
	Espaces entre immeubles aérés
	Nous sommes opposés aux constructions de logements en dehors de RD4 mais ok sur RD4,
	Rechercher une signature architecturale cohérente qui n'existe pas à Chennevières sur Marne !
	Le problème majeur est l'intégration de l'existant à ce projet. Multiplication des constructions en béton le long de la RD4. Il faut un projet d'ensemble sur la ville avec un équilibre entre habitations, espaces verts et services publics
	Plus harmonieux sur le plan esthétique (ex: immeubles sur Villiers en allant vers le RER E) à proximité des zones pavillonnaires
	Ne pas tout regrouper au même endroit
	Des immeubles de trois étages maximum et au milieu des espaces verts
	Conserver l'atout de Chennevières qui n'est pas encore trop bétonnée et aérée
	Immeubles suffisamment espacés avec espaces verts et agrès de sport
2	Beaucoup de création d'espaces verts
	Eviter le bétonnage à outrance
	Prévoir des espaces verts dans chaque résidence
	Espace de balade
2	Bâtiments et toits végétalisés
	Arrêter de construire en ras de route, laisser des espaces piétons
<u>Circulation et stationnement des futurs habitants</u>	
	Bien aménager les transports
	Prévoir un nombre de stationnements réalistes avec les habitudes réelles soit deux places par nouveau logement familial
	Voirie à refaire
	Bien aménager l'Altival
	Création de pistes cyclable
	Parkings sur les deux voies de la RD4, stationnement publiques
	parking en sous sol



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Thématique 4 : L'habitat (3/3)

Comment faire en sorte que le nouveau quartier s'intègre bien à l'existant ? Quelles conditions pour une bonne cohabitation ? Pour que ce futur quartier soit agréable à vivre pour tous ? Pour une bonne qualité de l'habitat ? Quels liens entre le futur quartier et le reste de la ville? Quelle valeur environnementale du quartier?

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
<u>Autres sujets sur l'habitat</u>	
	Tenir compte des riverains existants et leur demander leurs avis
	Une construction raisonnée en adéquation avec les maisons
	Pas d'accord pour des logements
	Géothermie pour chauffage et climatisation
2	Stop au béton
	Pas Grand Paris mais petite banlieue verte et ouverte



VERS LE PROJET

En fonction des grandes orientations du projet, les participants ont pu faire des propositions par thématiques pour l'améliorer, faire savoir leurs attentes et leurs besoins. Les propositions sont classées ici par thématiques abordées, y est présenté également le nombre d'occurrences des propositions

Autres idées, attentes et remarques

Nb. Occurrences	Les propositions des participants
	Tous les accès possibles pour personnes en situation d'handicap
	Avoir un référent à la mairie et un suivi des initiatives
	Création d'espaces pour les enfants avec surveillance et encadrement pendant les temps non scolarisés
	Plus de transports scolaires disparus
	Ne pas chasser les Roms, leur donner voix au chapitre, s'ils sont là c'est parce qu'ils n'ont pas d'ailleurs
	Impression d'être pris en otage
	Pas d'accord pour une route
	Le diagnostic a-t-il déjà été effectué ? Et par qui ?
	Comment peut-on demander à des personnes de participer à la concertation si ils n'ont pas participé au diagnostic ? Une impression que la décision est déjà prise
	Faire une ZEC et non une ZAC (priorisé le développement durable) Conserver l'originalité de Chennevière
	Comment cela va-t-il être financé ?



 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VILLE NORD

Quartier du Fort



Echanges et questions-réponses

Foire Aux Questions



La FAQ ci-après reprend les questions posées à l'oral durant la réunion débat de lancement de la concertation, ainsi que les réponses apportées en séance ou par la suite par les différents intervenants

PLUi et Altival

Q: Quel est le quota réglementaire sur la territorialisation de l'offre de logements ?

R : Le PLU qui n'est plus communal doit définir un nombre de logements produit par commune. On ne souhaite pas imperméabiliser à l'excès mais il faut savoir où produire des logements. Le PLUi n'est pas encore adopté et les demandes précises ne sont pas encore arrivées, mais l'idée générale est de produire 70 000 logements par an sur l'ensemble de l'Île de France. C'est un chiffre global qui n'a pas encore été décliné par territoire. On fait un bilan d'aménagement avec une équation juste à trouver en termes d'équipement, de logement et de transports à réaliser.

En parallèle, pour permettre une grande accessibilité, une voirie d'un transport en site propre débutant de la gare de Bry - Villiers – Champigny jusqu'au Fort de Champigny à Chennevières-sur-Marne sera réalisée, cela coûte de 190 millions d'euros. On ne peut pas imaginer qu'il y a 190 millions d'investis pour qu'il y ait qu'une quarantaine de logements. Ce prix a été évalué par les services du département qui est le maître d'œuvre. Le département n'a pas les moyens de le faire seul, il le réalise en fonction du contrat de plan État-Région (CPER) qui est un accord qui permet de trouver des moyens financiers.

Q : Le passage de la gare Bry - Villiers – Champigny c'est 190 millions d'euros, QUID du passage de la gare de Sucy avec le pont ?

R : Ce projet est déjà un projet difficile à financer. Aujourd'hui le département n'est pas en mesure de financer seul ce projet, ce dernier ne peut se financer que dans le cadre du contrat d'aménagement, de plan État-Région (CPER). Ce n'est qu'après qu'un prolongement pourrait être financé. Ce ne sera pas forcément une voie comportant des bus et une voie pour des voitures. On peut très bien imaginer qu'après le Fort de Champigny, une voirie en site propre pour les bus voit le jour mais c'est un choix que l'on doit faire. Après imaginer que cela aille jusqu'à la gare de Sucy, je crains que même les plus jeunes d'entre nous ne le voient pas.

Q : Comment ont été pensées les places de stationnement ? Comment assurer la sécurité des élèves du groupe scolaire Germaine Tillon si la voie de bus passe juste devant ?

Q : Qui est le financeur du projet Altival et du projet d'aménagement ?

R : Le projet Altival est financé par un cofinancement entre l'État, la région Île-de-France, Île-de-France mobilités et le département. Concernant le financement du projet d'aménagement, c'est essentiellement la vente des terrains aux promoteurs qui contribue à faire rentrer l'argent dans les caisses du bilan. Malheureusement cet argent n'est pas souvent suffisant, nous sommes amenés à aller chercher des subventions pour équilibrer les opérations. À l'heure actuelle, deux subventions sont très utilisées dont le dispositif régional « 100 quartiers innovants » qui peut rapporter jusqu'à 4 millions d'euros dans un bilan d'opération. En parallèle, l'État a annoncé un dispositif qui s'appelle « Le Fonds vert », un dispositif de financement répondant à des questions sur les mesures environnementales ou la préservation de l'environnement. Le fonds vert est très tourné sur le financement des actions qui pourraient être menées particulièrement autour du Fort, sur l'extension des espaces verts au milieu du Fort ou sur l'aménagement du corridor écologique.

Q : Comment parler de biodiversité et d'espace vert avec une voie de circulation de 40 à 50 m de large ?

R : Il ne s'agit pas de réaliser une route de 40 à 50 m de large. Mais on parle de 40 à 50 m pour la partie Nord, nous souhaitons quatre voies avec deux voies pour les véhicules et deux voies pour les bus. Ce n'est donc pas 50 m mais plutôt 25m, et pour le reste nous souhaitons qu'il y ait une cinquantaine de mètres réservés à l'environnement. Sur les 23 hectares du Fort, le parc du Fort représente plus du tiers si on ajoute la partie qui restera un couloir écologique, une trame verte et bleue on arrive à une part très importante de l'espace.



La FAQ ci-après reprend les questions posées durant la réunion débat de lancement de la concertation, ainsi que les réponses apportées en séance par Monsieur le Maire ou par la suite par les différents intervenants

Constructions, commerces, environnement et équipements

Q : Combien de logements ? de quel type ? Qu'est-il prévu pour les commerces de proximité ? y a-t-il une desserte de prévue pour les commerces ?

R : Concernant le nombre de logements, ce dernier n'a pas été arrêté. Il peut y avoir des commerces en pied d'immeuble, on voudrait souvent qu'il y ait peu de logements et beaucoup de commerces mais cela ne fonctionne pas. On dit souvent qu'il n'y a pas assez de commerces dans le centre-ville de Chennevières mais il y a 2000 habitants dans le centre-ville donc la zone de chalandise est réduite. On ne peut pas fabriquer des commerces sans logements, le nombre de commerces est nécessairement lié au nombre de logements. L'idée est d'avoir des logements en pied d'immeuble, en particulier dans le lieu le plus central autour de l'arrivée du TCSP. C'est le secteur à Chennevières à proximité de la voie de desserte orientale qui a le plus d'atouts, il est situé à l'arrivée du transport en commun et à la jonction des deux parties de la ville.

Q : La moyenne de 40 m² d'espaces verts par habitant repose-t-elle sur ce qui existe déjà notamment avec le Fort de Champigny et éventuellement avec les parcelles privées ? Dans le nouveau projet de création avec les 1300 logements prévus, est-il déjà envisagé d'aménager des squares, des espaces verts, des îlots de verdure, des potagers ?

R : Vous pouvez me dire si on crée 1300 logements comment parvient-on à conserver 40m² d'espace vert par habitant ? On y parvient en développant la trame verte au sein du quartier du Fort, celle-ci possède une largeur importante. Ce n'est néanmoins pas la seule action. Ce ne seront pas forcément des espaces qui seront entièrement réservés à l'utilisation du public, il est important que certains espaces soient utilisés pour le biotope sans qu'il y ait une accessibilité du public. Ce sont aussi des mètres carrés qui permettent la biodiversité, Chennevières doit être en pointe sur ce plan. En parallèle, le chemin que vous avez sur la plaquette indique uniquement les secteurs sur lesquels seront construits des logements et des équipements. Il n'y a cependant pas toute la trame verte et bleue et les cœurs d'îlots qui seront paysagés, cela apparaîtra dans la définition du projet. Il y aura des percées depuis la rue vers les cœurs d'îlots et également une armature paysagère qui va être construite à partir du corridor écologique, cela desservira également les quartiers. Les ambitions du projet sont bien d'afficher le Fort sur le quartier pour faire en sorte que l'agrégation du corridor écologique et de la couronne boisée qu'il y a autour du Fort participe à la fabrication des espaces à utiliser pour faire des jeux d'enfants etc.

Q : Quelles seront les conséquences en termes d'aménagement sur le commerce, les écoles, espaces verts, infrastructures ?

R : Concernant les infrastructures et les écoles, ces derniers participent au bilan d'aménagement. Il est certains que la capacité à faire ces équipements dépendra de la capacité à mobiliser des moyens en fonction du nombre de logements. Nous n'avons pas d'idées définitives mais lorsque l'on aura avancé dans la réflexion, on pourra davantage voir ce qui sera possible. Ce projet a une durée de 10 ans, il y a le temps d'arrivée du transport en commun, le temps de réflexion sur les équipements et le temps des études environnementales à prendre en compte. Dès lors, nous sommes dans la réflexion préalable.

Q : Qui finance la construction des équipements : stade, gymnase, école ? Y a-t-il des aides ?

R : La ville ne peut pas évidemment pas porter toute seule le financement sur tous ces équipements. Ils entreront en partie dans le bilan d'aménagement et des subventions devaient voir le jour. Aujourd'hui les équipements ne figurent pas dans les plans qui vous ont été remis car nous n'avons pas connaissance de leur localisation. Ce qui est certains c'est que nous ne développerons pas ce projet sans que la question des équipements publics ait été réglée. Dans beaucoup de villes on développe des projets urbains sans penser aux équipements publics, mais ici c'est un des sujets essentiels. C'est d'ailleurs pour cela qu'on parle d'un projet avec une durée de 10 ans. En effet, nous avons le financement de la RD10 la route qui va de Bry-Villiers-Champigny jusqu'au Fort de Champigny et également le financement des équipements à réaliser. Des arbitrages seront à faire et ce projet est aussi un travail de co-construction mais il a ses limites. Ces dernières sont celles des aides financières qui nous seront accordées.



La FAQ ci-après reprend les questions posées durant la réunion débat de lancement de la concertation, ainsi que les réponses apportées en séance par Monsieur le Maire ou par la suite par les différents intervenants

Remarque : Je voulais insister sur la cohérence des projets. En effet, il y a ce projet du quartier du Fort et il y a également tous les quartiers qui sont autour de ce quartier qui sont à prendre en compte. On constate que ce n'est pas dans 10 ans que cela va se construire, chacun peut constater que sur la RD4 il y a une multiplication des constructions. Concernant l'imperméabilisation à l'excès c'est exactement ce qu'il se passe le long de la RD4. Si on fait un projet positif qui prend en compte les vœux des habitants mais qui pendant les 10 ans du projet fait n'importe quoi au point de vue de l'urbanisation, cela est problématique. Sur notre table, nous avons insisté sur les espaces verts, sur l'utilisation de l'automobile et on observe également des bouchons en permanence aux heures de pointe. On s'inquiète de la façon dont nous allons circuler à Chennevières dans quelques années.

R : J'entends ce que l'on dit sur la départementale 4, lorsque le PLU a été voté nous avons eu beaucoup de difficultés avec l'Etat. En 2016, notre PLU a été retoqué car il ne produisait pas assez de logements, je reprends les propos du préfet « en termes de production de logements le projet d'aménagement et développement durable n'affiche pas d'objectifs globaux chiffrés, par ailleurs l'objectif de 1000 logements par an sur le territoire de la communauté d'agglomération (ancienne communauté d'agglomération du Val de Marne) n'a pas été pris en compte par le PLU de Chennevières » On nous a plutôt reproché en 2016 de ne pas produire assez de logements et l'Etat est prescripteur, aujourd'hui ce projet nous échappe au profit du territoire. Nous avons proposé essentiellement autour de la départementale 4 dans la perspective du futur transport en commun également rue Aristide Briand autour des axes les plus passantes, il nous paraissait qu'il était nécessaire de requalifier les choses. Lorsque l'on parle d'imperméabilisation, il faut être lucide. Les immeubles lorsqu'ils sont construits de manière bien pensée imperméabilisent moins car lorsque l'on parle de 70 000 logements par an en Ile-de-France, ce ne sont pas 70 000 pavillons car on n'a pas l'espace et on imperméabilise plus en réalité. C'est pour cela qu'un nombre de sensibilité politique qui défendent l'environnement souhaitent des immeubles assez hauts car plus on a des immeubles hauts moins n'imperméabilisent par personne. La construction de logements plus hauts crée moins d'imperméabilisation que la production de pavillons, je ne prends pas partie sur ce qu'il faut faire c'est simplement pour remettre les choses aux claires sur ce plan. Concernant l'utilisation de l'automobile, cela ne s'analyse pas sur une seule commune car les flux routiers viennent de plusieurs communes. Avec la production de 70 000 logements dans toute l'Ile-de-France, si les modes de déplacement n'évoluent pas, la situation empira. La Métropole du Grand Paris s'est fixée comme objectif d'avoir 30% de mode actif de déplacement, cela concerne ainsi un renforcement de l'usage du vélo et des transports en commun. Il est nécessaire qu'un transport en commun en site propre existe pour que ce projet puisse se développer, mais également pour limiter l'usage de l'automobile qui s'inscrit effectivement dans l'histoire du moyen à long terme. Si on ne fait pas évoluer la pratique des transports par plus de covoiturage, plus de transport en commun, plus d'utilisation du vélo on aura des difficultés, mais c'est un problème qui dépassera largement Chennevières.

Q : Va-t-il avoir une mutualisation des communes sur la construction des logements sociaux ?

R : Chennevières n'a pas tout à fait le quota de logements sociaux mais la ville n'est pas carencée. Nous avons un rattrapage de 3% à réaliser car nous sommes à 22%, la loi SRU fixe un quota de 25%. Nous payons pour cela une amende de 90 000 euros, cela reste relativement limitée par rapport à d'autres communes. La construction de logements n'est pas mutualisée car cela est calculé par commune et cela n'est pas plus mutualisée au niveau du territoire. Si c'était le cas, le problème ne se poserait pas, le territoire dispose de 33% de logements sociaux. Il y a des communes qui disposent de nombreux logements sociaux, comme Bonneuil qui atteint un taux de 70% de logements sociaux. Cette mutualisation évoquée aurait plutôt comme effet de réduire la construction de logements sociaux à Chennevières.



La FAQ ci-après reprend les questions posées à l'oral durant la réunion débat de lancement de la concertation, ainsi que les réponses apportées en séance par Monsieur le Maire ou par la suite par les différents intervenants

Q : Nous sommes très satisfaits qu'il y ait un corridor écologique, on nous a informé qu'il avait une taille de minimum 30 m, va-t-il être supérieur à 30 mètres ?

R : Nous n'avons jamais dit que c'était un minimum de 30 mètres pour un corridor écologique. Ce dernier sera entre 20 et 30 mètres cantonné dans un contexte urbain. 20 mètres c'est quand il n'y pas d'usage et cela peut dépasser 30 mètres environ avec le pas japonais, mais cela peut s'élargir et se rétrécir à certains endroits.

Q : Les friches sont importantes pour la biodiversité, est-ce que ces espaces vont-ils être préservés ? Pour mettre en valeur le Fort, pourrais-t-on installer un espace pédagogique dédié à l'environnement et à la préservation de la biodiversité ?

R : Concernant les friches, j'entends ce qui est dit et j'en suis extrêmement sensible. J'essaye au niveau du département de les maintenir pour la biodiversité. A Chennevières, nous sommes déjà bien dotés avec l'espace naturel sensible de la Plaine des bordes et nous avons beaucoup plus d'espaces que d'autres villes. Je ne dis pas qu'il ne faut pas en avoir d'autres, tout à l'heure, je parlais du parc du château des Rets, je pense qu'il faut maintenir certains espaces avec une non utilisation par les habitants. Concernant les jardins familiaux, on y attache également une importance. Il y a déjà deux lieux à Chennevières au moulin et à la Plaine des Bordes. Nous avons du soutien de l'Etat pour faire des jardins familiaux dans une partie des douves du Fort présente dans le plan de Relance financé par l'Etat. Au sujet de la défense de la biodiversité, il ne faut pas simplement aujourd'hui imaginer que c'est laisser des friches mais c'est aussi un engagement. Cela nécessite de mettre en place des moyens, de mettre en place des pratiques qui permettent d'atteindre ces objectifs. Les espaces qui sont laissés à la biodiversité ne sont pas des espaces dont on ne s'occupe pas du tout. Il faut qu'ils soient suivis et cela pose la question en termes de dépenses de fonctionnement du suivi de ces espaces. A Chennevières nous avons la chance d'avoir le département soit propriétaire d'une partie assez conséquente de ces espaces mais c'est également un problème de dépense de fonctionnement courant.

Remarque : Nous sommes en très grand déséquilibre par rapport au ratio emplois et résidents actifs sur la commune. Le Maire avait évoqué il y a quelques années déjà des perspectives d'aménagement avec un ratio pour essayer d'équilibrer et amener des emplois pour que des personnes puissent travailler à proximité de leur domicile, permettant de désengorger les transports et les voies de circulation.

R : J'étais extrêmement ambitieux en termes du ratio activité et population. Notre situation n'est pas parfaite mais elle est meilleure que dans certaines communes. Cela pose deux questions : celle sur les activités commerciales en pied d'immeuble qui sont importantes et celle sur la zone d'activité qui a perdu beaucoup d'emplois. Certaines activités se sont souvent transformées en dépôt, là où il y avait parfois 100 emplois il y a maintenant 2 ou 3 emplois. Des réflexions doivent être menées en relation avec le territoire sur la redynamisation de la zone d'activité. Dans les bilans d'aménagement, l'activité économique est toujours plus difficile à insérer que le logement quelque soit la collectivité qui aménage. Le degré de la tolérance de la population à l'égard des activités économiques n'est pas toujours autant important que ce que l'on souhaiterait parfois.

Remarque : Nous sommes satisfaits de ce que vous avez pu dire sur l'accessibilité des équipements publics sur le nouveau quartier qui va se faire contrairement à l'autre côté de la départementale 4. Le stade Armand Fey est au centre du bois l'Abbé, il est complètement délocalisé et se retrouve projeté sur la plaine des bordes alors que les équipements publics doivent rester au centre afin que tout le monde puisse y accéder de manière douce.





Vous souhaitez en savoir plus ou contribuer au projet ?

Participez aux réunions de concertation...

Les 10 et 13 mai des balades urbaines

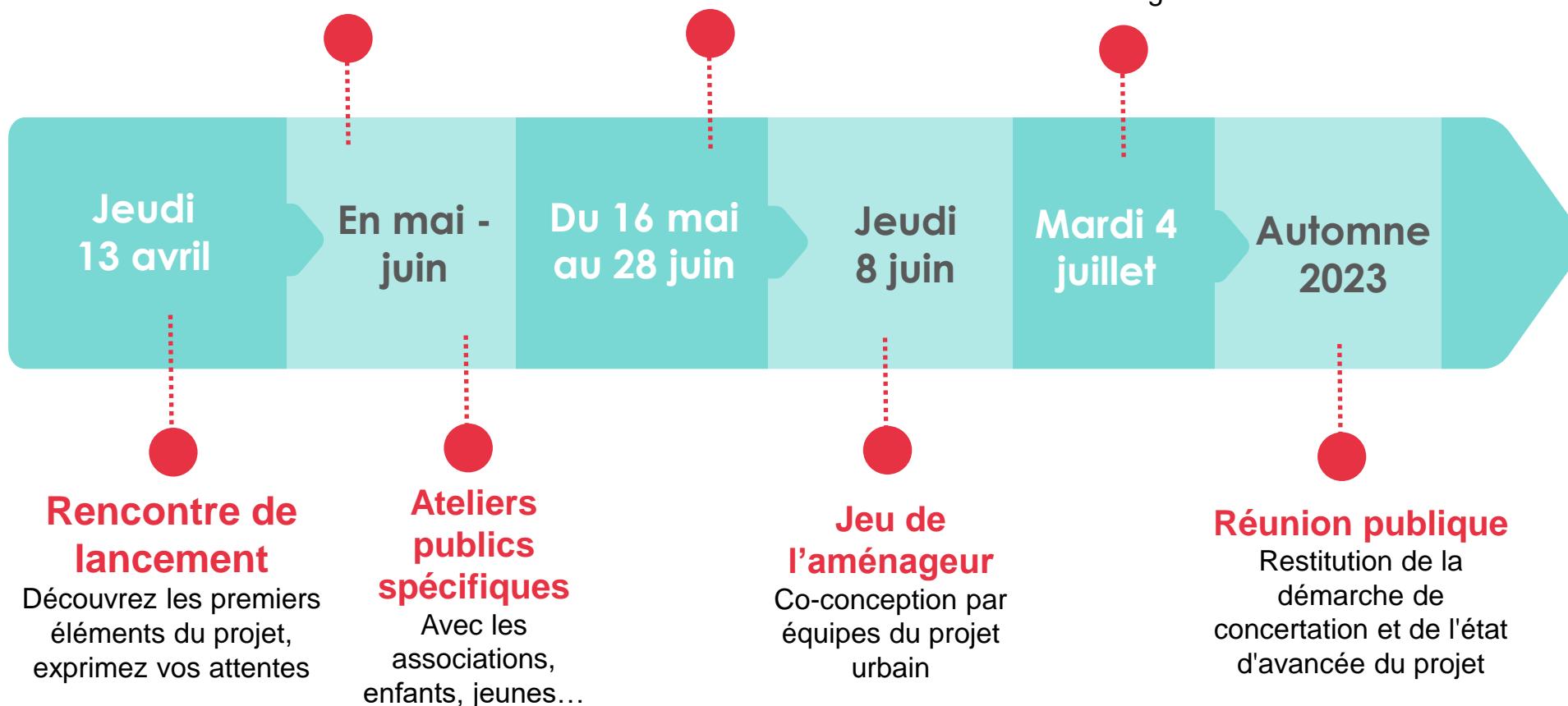
Pour exprimer votre diagnostic et (re)découvrir le site

Exposition et permanences en mairie

Pour vous informer

Rencontre d'approfondissement

Pour creuser certains sujets et vous exprimer sur les premiers scénarios d'aménagement



Rencontre de lancement

Découvrez les premiers éléments du projet, exprimez vos attentes

Ateliers publics spécifiques

Avec les associations, enfants, jeunes...

Jeu de l'aménageur

Co-conception par équipes du projet urbain

Réunion publique

Restitution de la démarche de concertation et de l'état d'avancée du projet

... Et RDV en ligne sur le site dédié au projet (pour s'inscrire aux réunions, avoir des informations sur le projet, lire les comptes-rendus de la concertation...)

Plus d'informations sur le site internet :

www.quartierdufort.fr

